

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article2982>

La carte d'identité divise les Canadiens

- Technologie -



Date de mise en ligne : mardi 14 novembre 2006

Spyworld Actu

Plus de la moitié des Canadiens sont favorables à l'idée d'une carte d'identité nationale comportant des informations personnelles, indique une étude sur l'opinion publique au sujet du respect de la vie privée.

Des commissaires à la protection de la vie privée et des défenseurs des libertés civiles s'opposent à la carte d'identité. Néanmoins, l'idée est jugée bonne par 53 % des Canadiens, selon l'étude rendue publique hier par l'université Queen's.

Mais en dépit des arguments invoqués à l'appui d'une telle carte dans la lutte contre le terrorisme, 48 % des 1001 Canadiens interrogés dans le cadre de l'étude ont dit craindre que les lois adoptées dans le but de protéger la sécurité nationale ne constituent une intrusion indue dans leur vie privée.

L'opinion publique canadienne est donc polarisée sur cette question, constate Linda Harling-Stalker, une chercheuse ayant participé à l'étude.

L'étude, qui examine comment 9000 personnes, dans huit pays différents, perçoivent surveillance et vie privée, révèle que les Américains se méfient encore plus de la législation antiterroriste adoptée après le 11 septembre que les Canadiens.

Presse canadienne

Au Canada, 48 % des personnes interrogées estiment que de telles lois enfreignent leur droit à la vie privée ; cette proportion grimpe à 57 % aux États-Unis.

Bien que les États-Unis travaillent à l'instauration d'une carte d'identité, seulement 44 % des Américains sont d'accord avec cette idée.

Pour Denis Coderre, l'ex-ministre de l'Immigration qui a piloté la campagne pour faire adopter la carte d'identité nationale au Canada, la tendance est mondiale. Déjà, 176 pays se sont dotés d'une carte d'identité, dit-il. Le gouvernement n'aura pas le choix, selon lui, puisque la carte d'identité va devenir une norme internationale. A son avis, le point de vue du gouvernement conservateur, qui laisse entendre qu'une telle carte serait trop coûteuse, manque de vision à long terme.

Le premier ministre Stephen Harper a affirmé que la carte d'identité n'était pas une option envisagée par son gouvernement.

L'instance gouvernementale qui émettrait les cartes deviendrait aussi le dépositaire de l'information personnelle inscrite sur cette carte, ce qui suscite la préoccupation de commissaires à la vie privée et d'avocats constitutionnalistes.

« Nous n'avons aucune assurance que la carte elle-même sera employée de manière restreinte, et que l'information emmagasinée ne sera pas accessible aux gens qui ne doivent pas y avoir accès », fait valoir l'avocat Morris Manning, qui avait soumis un mémoire en 2003 au comité des Communes qui étudiait la question.

Post-scriptum :

<http://www.ledevoir.com/2006/11/14/...>